

SENIOR TICKET

Prix préférentiel à partir de 65 ans

Réduction : prix forfaitaire

- 1^e classe
- 2^e classe
- trajet aller-retour

OU L'UTILISER ?

Pour un trajet* aller-retour en train entre deux gares* ou points d'arrêts* belges.

POUR QUI ?

Pour les 65 ans ou plus.

OU L'ACHETER ?

Aux automates, aux guichets, via le site internet sncb.be, via l'App SNCB, dans le train (au « Tarif à Bord »*) ou par les vendeurs agréés.

Vous pouvez acheter votre ticket maximum 31 jours à l'avance.

SUR QUEL SUPPORT ?

Papier, PDF, Mobile Ticket avec code-barres 2D sur smartphone/tablette, e-ID (sauf au départ ou à destination de Brussels Airport - Zaventem), Carte à puce électronique émise dans le train*.

COMMENT L'UTILISER ?

- Votre ticket est valable pour le trajet*, dans la classe et à la date mentionnés sur celui-ci pour un voyage aller-retour* le même jour :
 - du lundi au vendredi à partir de 9h00 ;
 - les jours fériés qui tombent en semaine sans limitation d'heure ;
 - les samedis et dimanches sans limitation d'heure.
- Lors de l'usage du ticket aller-retour*, le voyage aller doit s'effectuer avant le voyage retour.
- Vous pouvez arriver à votre destination par l'itinéraire le plus court en kilomètres ou par un itinéraire alternatif*.
- Si votre gare de départ et/ou de destination fait partie d'une Zone*, vous pouvez circuler librement toute la journée à l'intérieur de la zone*, sans en sortir.
- Si la gare de destination de votre ticket aller-retour* est une gare du littoral, vous pouvez effectuer le trajet retour de n'importe quelle gare du littoral. Les gares du littoral sont : De panne, Koksijde, Oostende, Blankenberge, Veurne, Heist, Duinbergen, Knokke, Zeebrugge-Strand/Dorp.
- Vous ne pouvez pas vous éloigner de votre gare* de départ pour y repasser ensuite ou dépasser votre gare de destination pour y revenir sans être en possession du titre de transport supplémentaire qui couvre le(s) trajet(s) aller-retour.
- Vous pouvez voyager jusqu'à l'interruption de nuit* du service des trains.

*voir [Lexique](#)

Valable à partir du 05.03.2020



- Si vous voyagez au départ ou à destination de Brussels Airport – Zaventem, (voir rubrique « Dois-je payer un supplément » ci-dessous), votre ticket est pourvu d'un code-barres qui ouvre les portiques à l'aéroport. Chaque voyageur présentera son ticket au lecteur.

- CALENDRIER SENIOR TICKET 2020 -

janvier							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
1			1	2	3	4	5
2	6	7	8	9	10	11	12
3	13	14	15	16	17	18	19
4	20	21	22	23	24	25	26
5	27	28	29	30	31		

février							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
5						1	2
6	3	4	5	6	7	8	9
7	10	11	12	13	14	15	16
8	17	18	19	20	21	22	23
9	24	25	26	27	28	29	

mars							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
9							1
10	2	3	4	5	6	7	8
11	9	10	11	12	13	14	15
12	16	17	18	19	20	21	22
13	23	24	25	26	27	28	29
14	30	31					

avril							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
14			1	2	3	4	5
15	6	7	8	9	10	11	12
16	13	14	15	16	17	18	19
17	20	21	22	23	24	25	26
18	27	28	29	30			

mai							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
18					1	2	3
19	4	5	6	7	8	9	10
20	11	12	13	14	15	16	17
21	18	19	20	21	22	23	24
22	25	26	27	28	29	30	31

juin							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
23	1	2	3	4	5	6	7
24	8	9	10	11	12	13	14
25	15	16	17	18	19	20	21
26	22	23	24	25	26	27	28
27	29	30					

juillet							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
27			1	2	3	4	5
28	6	7	8	9	10	11	12
29	13	14	15	16	17	18	19
30	20	21	22	23	24	25	26
31	27	28	29	30	31		



août							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
31						1	2
32	3	4	5	6	7	8	9
33	10	11	12	13	14	15	16
34	17	18	19	20	21	22	23
35	24	25	26	27	28	29	30
36	31						

septembre							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
36		1	2	3	4	5	6
37	7	8	9	10	11	12	13
38	14	15	16	17	18	19	20
39	21	22	23	24	25	26	27
40	28	29	30				

octobre							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
40				1	2	3	4
41	5	6	7	8	9	10	11
42	12	13	14	15	16	17	18
43	19	20	21	22	23	24	25
44	26	27	28	29	30	31	

novembre							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
44							1
45	2	3	4	5	6	7	8
46	9	10	11	12	13	14	15
47	16	17	18	19	20	21	22
48	23	24	25	26	27	28	29
49	30						

décembre							
Sem.	lu	ma	mer	je	ven	sam	di
49		1	2	3	4	5	6
50	7	8	9	10	11	12	13
51	14	15	16	17	18	19	20
52	21	22	23	24	25	26	27
53	28	29	30	31			

 = valable à partir de 9h
 = valable sans restriction horaire



A QUEL PRIX ?

- En 2^e et 1^e classe : prix forfaitaire
- Si vous achetez votre ticket à bord du train, le prix de votre ticket sera majoré du supplément « Tarif à Bord*».

ET LE REMBOURSEMENT ?

- Votre ticket complètement inutilisé est remboursé intégralement à un guichet :
 - jusqu'à la veille de la date de début de validité de celui-ci lorsque vous l'avez acquis à l'avance ;
 - ou le jour même endéans les 30 minutes à partir de l'heure d'achat à l'automate ou au guichet.
- Votre ticket n'est pas remboursable :
 - si vous l'avez acquis sur internet, via l'app SNCB, sur restitution d'un bon de compensation, bon d'échange ou chèque vert;
 - en cas de vol ou de perte.
- En cas d'absence de voiture de 1^e classe ou de voiture déclassée, votre ticket de 1^e classe (ou ticket surclassement*) complètement ou partiellement utilisé en 2^e classe est remboursable.
Utilisation d'un SENIOR TICKET 1^{ère} classe : (par trajet simple) remboursement de la moitié de la différence de prix entre le SENIOR TICKET 1^e classe et le prix du SENIOR TICKET 2^e classe.
Utilisation d'un ticket surclassement* : remboursement de la différence de prix entre les tickets de 1^e et de 2^e classe au Tarif Standard* ou au Tarif 50 %* pour le trajet réellement parcouru en 2^e classe.
Demandez une attestation à l'accompagnateur de train et présentez-vous au guichet dans les 14 jours calendrier, date du voyage incluse.

COMMENT PASSER DE 2^E EN 1^E CLASSE ?

- Vous êtes déjà en possession d'un ticket valable en 2^e classe.
- Vous achetez (à l'automate, au guichet, online sur sncb.be ou dans le train au Tarif à Bord*) un ticket surclassement* simple ou aller – retour supplémentaire. Le prix est calculé en effectuant la différence :
 - en semaine : entre les prix des 2 classes du Tarif Standard* pour le trajet que vous effectuez réellement en 1^e classe.
 - le week-end et jour férié : entre les prix des 2 classes du Tarif 50%* pour le trajet que vous effectuez réellement en 1^e classe.

Le prix du ticket surclassement* est égal ou supérieur au prix minimum du ticket de 1^e classe.

DOIS-JE PAYER UN SUPPLEMENT ?

- Si vous voyagez au départ ou à destination de Brussel Airport - Zaventem, le SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT* est ajouté 1 fois au prix forfaitaire du ticket pour le trajet « aller ». Si vous souhaitez utiliser votre SENIOR TICKET pour le trajet « retour » le même jour, achetez un SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT* séparé.
- Si Brussels Airport – Zaventem est une gare* de correspondance*, le SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT* n'est pas dû.
- Si Brussels Airport – Zaventem est une gare* sur votre itinéraire le plus court en kilomètres, et que vous y effectuez une interruption* de voyage, acquittez-vous également d'un SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT* séparé.
- Si vous utilisez votre SENIOR TICKET dans le train à grande vitesse « ICE » sur le trajet entre Bruxelles-Midi et Liège-Guillemins ou vice versa, acquittez-vous d'un supplément séparé. Pour plus d'infos sur l'achat, voir www.b-europe.be. Les conditions spécifiques déterminées par le transporteur gérant de ces trains sont d'application (voir www.bahn.com).



QUE PERMET MON TICKET ?

- **PUIS-JE FAIRE UNE HALTE DURANT MON VOYAGE ?**
Oui. Vous pouvez interrompre* votre voyage dans n'importe quelle gare* ou point d'arrêt* situé sur votre itinéraire le plus court en kilomètres, et ce, dans le sens de votre destination.
- **PUIS-JE CHANGER DE DESTINATION LORS DU VOYAGE ?**
Oui. Le changement est autorisé sur votre itinéraire le plus court en kilomètres moyennant l'achat d'un nouveau titre de transport, couvrant la distance entre n'importe quelle gare sur cet itinéraire et votre nouvelle destination. Si vous l'achetez à bord du train, il est majoré du supplément «Tarif à bord»*.
- **PUIS-JE UTILISER 2 TITRES DE TRANSPORT CONSECUTIFS ?**
Oui. Vous pouvez utiliser un autre titre de transport avant ou après votre ticket.
Si un autre titre de transport est utilisé avant ou après un 1^{er} titre de transport, ceux-ci sont considérés comme un seul titre de transport et les facilités de l'itinéraire alternatif* sont d'application. Vous présentez toujours vos deux titres de transport pour le contrôle dans le train.

